

DIAGNOSTIC DE COHÉSION SOCIALE DE SAINT-GEORGES- SUR-MEUSE



Document rédigé par Geoffrey Paganelli – Chef de projets du Plan de Cohésion Sociale
de Saint-Georges-sur-Meuse

Avec l'aide d'Elsa Couytigne – Master en ingénierie et action sociales

Contact : 04 259 92 55 – pcs@saint-georges-sur-meuse.be

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières	1
Remerciements.....	2
Introduction	3
Méthodologie du diagnostic	4
Présentation de Saint-Georges-sur-Meuse	6
Démographie des hameaux.....	9
La Mallieue	9
Sur-les-Bois	10
Warfée.....	11
La Tincelle	12
Yernawe	13
Dommartin	14
Saint-Georges Centre	15
Stockay	16
Conclusion – Présentation de Saint-Georges-sur-Meuse	17
Thématique 1 : Personne âgée et vivre chez soi	19
Analyse croisée – Personne âgée et vivre chez soi	19
S’informer, pas facile !.....	19
Informatique, tu vas trop vite !.....	21
Social, tu me fais peur !	22
Rencontrer du monde oui... mais où ?	22
Une mobilité à deux voies	23
Du beau jardin à la pelouse	23
Conclusion – Thématique 1	24
Thématique 2 : L’insertion socio-professionnelle.....	26
Des services présents mais peu connus	26
Un sentiment de solitude.....	27
Le facteur vie privée vs vie professionnelle.....	27
Saint-Georges-sur-Meuse, un lieu riche en opportunités... mais pour qui ?	28
Conclusion – Thématique 2	29
Thématique 3 : Logement et énergie	30
Analyse des réponses au questionnaire	30

Comparer les contrats, pas encore un réflexe	30
Les aides locales plutôt connues	31
État de l'offre de service	31
Conclusion – Thématique 3	31
Thématique 4 : Accès aux soins de santé	33
Conclusion – Thématique 4	35
Thématique 5 : Mobilité.....	36
Conclusion - Thématique 5	37
Conclusion	38

REMERCIEMENTS

Nous souhaitons remercier tout particulièrement les citoyens et les professionnels qui ont contribué à la rédaction de ce document.

INTRODUCTION

La commune de Saint-Georges-sur-Meuse est inscrite dans la démarche de Plan de Cohésion Sociale (PCS) depuis plus de 10 ans. Cela a permis à de nombreuses actions de voir le jour sur le territoire.

En 2026, un nouveau plan doit voir le jour. C'est l'occasion pour les équipes du PCS de faire le point sur les dernières années et de planifier les années à venir. Afin de les aider dans la démarche, le chef de projets a souhaité mener un diagnostic du territoire sur différentes thématiques liées à la cohésion sociale. L'objectif est d'intégrer, dans le prochain Plan de Cohésion Sociale, les besoins actuels des citoyens et pouvoir y répondre au travers de nouvelles actions, ou en modifiant des actions en cours.

Afin que ce diagnostic soit pertinent et intègre les préoccupations des citoyens de la commune de Saint-Georges-sur-Meuse, la méthodologie intègre, notamment, la consultation des citoyens afin d'enrichir les informations récoltées. Des questionnaires et des rencontres individuelles ou collectives ont offert l'opportunité aux habitants de partager leur vécu. Ces données ont été croisées avec des informations statistiques, mais aussi de rencontres avec les professionnels, afin d'établir un état des lieux sur 5 thématiques en lien avec la cohésion sociale.

La cohésion sociale étant un concept vaste, il a été décidé de cibler ce diagnostic sur cinq thématiques discutées avec les professionnels agissant sur le territoire. Par leur expérience du terrain, ils ont soulevé différentes thématiques identifiées comme problématiques pour les citoyens. Nous avons donc décidé de cibler ces sujets et de les approfondir avec la consultation des habitants de la commune.

Toutes ces informations ont conduit à l'élaboration du diagnostic qui identifie les problématiques mises en avant au travers des différentes sources d'informations.

Ce diagnostic apporte une base à la rédaction du prochain Plan de Cohésion Sociale, mais aussi des futures politiques sociales du territoire. Afin de convertir ce travail en actions concrètes, des recommandations seront formulées au Collège Communal. Elles seront rédigées uniquement en se basant sur ce diagnostic de cohésion sociale afin d'en garantir son caractère concret et de ne pas y apporter d'éléments subjectifs.

Nous vous souhaitons bonne lecture et profitons pour vous préciser que si vous avez des questions sur le document, vous pouvez contacter le chef de projets du Plan de Cohésion Sociale de Saint-Georges-sur-Meuse au 04 259 92 55 ou par mail à l'adresse pcs@saint-georges-sur-meuse.be.

MÉTHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC

Avant que vous preniez connaissance de ce diagnostic, il est important de vous préciser la méthodologie de sa rédaction.

Ce travail a été réalisé par Geoffrey Paganelli, chef de projets du Plan de Cohésion Sociale de Saint-Georges-s/M et diplômé du « Master en ingénierie et action sociales » à la Haute École Libre Mosane, ainsi qu'Elsa Couytigne, stagiaire en « Master en ingénierie et action sociales » à la Haute École Libre Mosane.

Afin d'orienter notre diagnostic, des rencontres avec les professionnels et services de la commune ont été organisées afin de prendre connaissance de leur regard sur la réalité du territoire afin de faire émerger des problématiques du territoire. Ces échanges ont permis de mettre en lumière trois thématiques : la situation des personnes âgées, la précarité énergétique ainsi que l'insertion socioprofessionnelle.

Notre première thématique est donc nommée « **Personne âgée et vivre chez soi** » et vise à répondre à la question suivante :

À Saint-Georges-sur-Meuse, la population âgée de plus de 65 ans, qui est en capacité et qui souhaite vivre le plus longtemps possible à son domicile, a-t-elle la possibilité d'accéder à des aides et services qui lui permettent, en cas de besoin, de créer et maintenir des liens sociaux, de se déplacer sur de longues distances si ce n'est plus possible de le faire soi-même, de se nourrir sainement, de vivre dans un environnement propre, d'être en ordre administrativement et de ne pas être handicapée par l'évolution du numérique ?

Pour cela, nous avons consulté les données statistiques mises à notre disposition, mais aussi questionné les habitants de 65 ans et plus sur diverses questions qui abordent le logement, la mobilité, le maintien à domicile, etc... 227 personnes ont répondu au questionnaire et 8 citoyens ont participé à une rencontre qui avait pour objectif le partage de leur vécu. Enfin, les professionnels des associations et services concernés ont également enrichi les informations en partageant les situations rencontrées et expériences vécues avec le public.

La seconde thématique est « **L'insertion socioprofessionnelle** » avec comme question de départ :

Les habitants de Saint-Georges-sur-Meuse, en âge de travailler et sans emploi, ont-ils connaissance et accès aux aides et services qui facilitent l'entrée sur le marché du travail ? Est-ce qu'habiter le territoire est un frein à l'obtention d'un emploi ?

Pour y répondre, nous avons transmis un questionnaire à l'ensemble de la population pour lequel nous avons reçu 174 réponses. Nous avons également mené des entretiens auprès de demandeurs d'emploi au d'anciens demandeurs qui ont trouvé un travail récemment. Afin de compléter nos informations, nous avons réalisé une animation auprès de 7 personnes en insertion auprès du CPAS.

La troisième thématique s'attarde sur le « **Logement et énergie** » afin de répondre à la question suivante :

À Saint-Georges-sur-Meuse, les citoyens ont-ils accès à des aides et services qui leur permettent de vivre dans un logement salubre, en bon état et qui a une consommation d'énergie dans la moyenne pour une utilisation normale ?

Afin de répondre à cette question, nous avons transmis un questionnaire d'une vingtaine d'items. Celui-ci était transmis en même temps que la précédente thématique et nous avons récolté 174 réponses. Pour enrichir la réflexion, les professionnels de terrain ont également été consultés, à savoir le conseiller énergie, l'assistante sociale du CPAS en charge des matières liées à l'énergie et la coordinatrice POLLEC.

Bien que le diagnostic se focalise sur trois thématiques avec consultation auprès de la population, deux autres sujets y seront abordés : l'accès aux soins de santé et à la mobilité. Il s'agira, pour ces deux thématiques, de récolter des données statistiques et de travaux antérieurs afin d'établir un état des lieux de la situation.

Cette méthodologie, focalisée sur 3 thèmes approfondis, et 2 autres qui émergeront d'analyses quantitatives déjà existantes, est adaptée aux ressources du Plan de Cohésion Sociale. Nous avons la volonté d'impliquer les citoyens dans cette démarche. Afin d'être efficaces dans l'analyse d'une multitude de composantes, nous avons réuni les professionnels de terrain pour identifier des problématiques rencontrées sur le territoire. Ce travail nous a permis d'orienter notre recherche et de focaliser nos ressources sur les thématiques présentées dans ce document. En procédant de la sorte, notre volonté de consulter les citoyens est réalisable au regard de nos ressources.

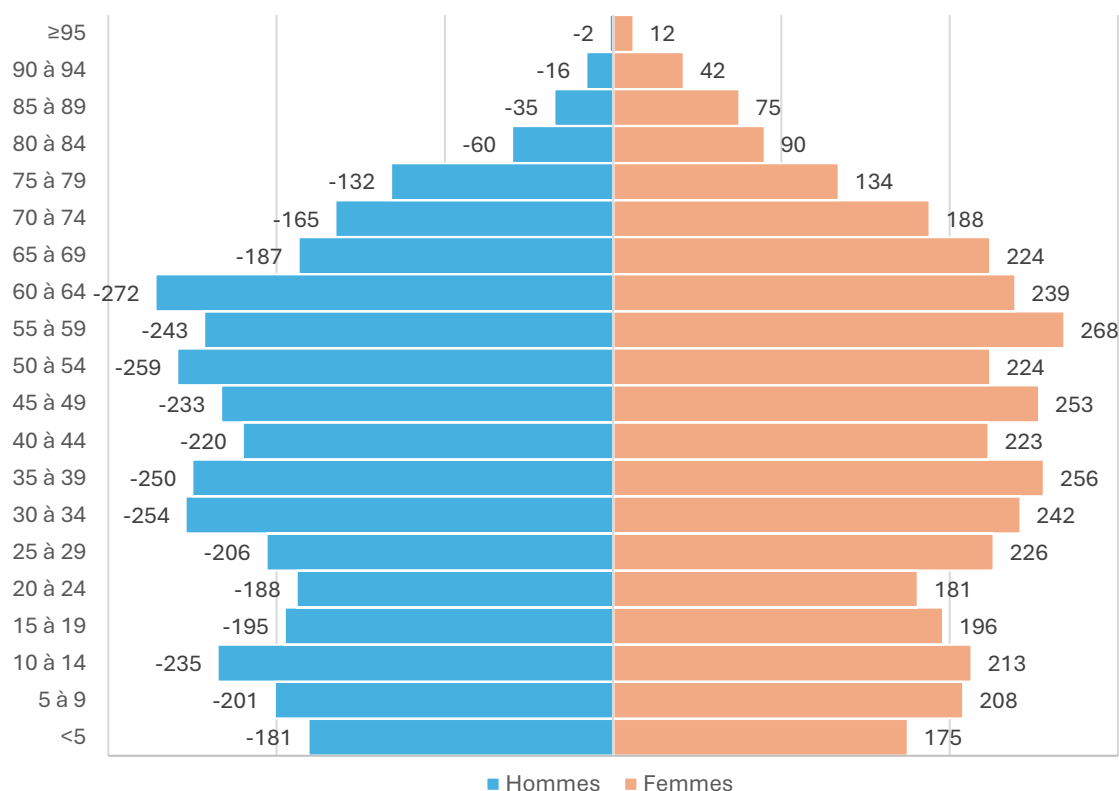
En résumé, la méthodologie du diagnostic social de Saint-Georges-sur-Meuse, en vue de l'élaboration du plan de cohésion 4 2026-31, c'est :

- Une phase exploratoire avec les professionnels pour identifier les problématiques du territoire ;
- Un questionnement de la population par des enquêtes et des rencontres ;
- L'analyse de données statistiques déjà existantes ;
- La consultation des professionnels des associations et services du territoire ;
- Le croisement de l'ensemble de ces informations.

PRÉSENTATION DE SAINT-GEORGES-SUR-MEUSE

Au 15 octobre 2024, la commune de Saint-Georges-sur-Meuse hébergeait 7201 habitants dont les âges se répartissent comme suit : Les valeurs négatives sont du fait de la présentation sur graphique !

Répartition des âges - Saint-Georges-sur-Meuse



En 10 ans, la commune a vu son nombre d'habitants augmenter de 9%, avec 6586 en 2014. Alors que Saint-Georges-sur-Meuse a connu un départ important d'habitants à la suite du déploiement de l'aéroport de Bierset (surtout à Sur-les-Bois), la commune attire désormais de nouveaux ménages notamment grâce à sa situation géographique, proche des pôles urbains et d'activités (Liège, Namur, Huy, zonings industriels, ...). Cet intérêt amène un déploiement urbain, avec la construction de maisons et zones commerciales, qui divise la population. Une part des citoyens se réjouit de voir la commune se développer et bénéficier d'un accès à un large éventail de commerces proches de chez eux, tandis qu'une autre part de la population regrette la disparition des paysages ruraux au profit des constructions.

Au niveau de la structure de la population, 18,9% de la population est âgée de 65 ans et plus (1362) et 27% des citoyens ont moins de 25 ans (1973). L'Observation de la Santé de la Province de Liège (OSLg) nous informe que la population étrangère est de 5,2% au 1^{er} janvier 2022, ce qui est inférieure à la moyenne en Province de Liège (11,1% en 2024).

Les indicateurs socio-économiques indiquent une situation plus favorable du territoire par rapport à la moyenne en Province de Liège et en Wallonie. L'OSLg relève dans ses indicateurs, au

1^{er} janvier 2022, que le taux de chômage de la commune est de 8,6% contre 10,2% en Province de Liège et 9,9% en Wallonie. Le revenu médian de ses habitants est de 25 936€, tandis qu'en Province de Liège il est de 24 581€ et en Wallonie de 24 808€. La part des habitants percevant le Revenu d'Intégration Sociale est de 2,8% contre 5,4% en Province de Liège et 4,5% en Wallonie. L'écart est moins significatif pour les bénéficiaires de la Garantie de Revenus aux Personnes Âgées (GRAPA), puisque 4,5% des 65 ans et plus de Saint-Georges-sur-Meuse bénéficient de la GRAPA, et en Wallonie ce ratio est de 5,6% (données WALSTAT au 1/01/2023). La part des mineurs vivant dans un ménage sans revenu de travail est, au 1/01/2020, de 10,5% alors qu'il est de 12,5% en Wallonie (Source : WALSTAT). Enfin, la part de Bénéficiaire de l'Intervention Majorée (BIM) est de 17,2% sur la commune tandis qu'il est de 21,3% en Wallonie au 30/06/2020 (Source : WALSTAT).

Bien que ces indicateurs socio-économiques soient, dans l'ensemble, plus favorables à la moyenne Wallonne, il est tout de même à noter que le territoire comporte moins de diplômés de l'enseignement supérieur (23,3%) qu'en Province de Liège (25,7%) ainsi qu'en Wallonie (26,4%).

Cette introduction de la commune va se terminer avec une présentation géographique du territoire réalisée en 2019 par Laurence Docquir dans le cadre du diagnostic partagé pour la mise en place du Plan Communal de Développement Rural (PCDR).

« Saint-Georges-sur-Meuse est un territoire diversifié. Il suffit de traverser le territoire pour le constater. Situé à cheval sur la région agro-géographique de Hesbaye au nord et le sillon industriel au sud, la commune offre une belle variété de paysages. [...]

Bien que cette diversité de paysages et cette ruralité différenciée sont sources de richesses, elles peuvent également être synonymes de ruptures.

La première rupture est physique, visible et réelle : le relief. Il suffit de regarder la rue Thier Riga et sa pente de 22% pour comprendre que certains villages (dans ce cas-ci La Mallieue) se sentent isolés.

Ce sentiment d'isolement a également été exprimé à Sur-les-Bois, mais dans ce cas, il s'agit principalement d'un isolement socio-économique. Une autre rupture constatée et validée par les habitants est une rupture économique et sociale entre les différents espaces du territoire : le nord étant qualifié de plus riche avec la présence de l'activité agricole, de grosses demeures et fermes, tandis que le sud est considéré comme plus populaire avec son habitat mitoyen et plus petit. Si les habitants ne rejettent pas ce constat de rupture physique, certains estiment que l'isolement social n'est pas réel que la commune est « soudée ».

Le développement des pôles commerciaux dans la partie centrale de la commune modifie encore cette différenciation territoriale : le centre se développe fortement au détriment des autres localités modifiant ainsi les équilibres entre les différentes zones du territoire.

La position géographique de la commune est également un facteur qui influence fortement la vitalité, l'attractivité et les perspectives de développement d'un territoire.

Située en Province de Liège, à proximité des pôles urbains et d'influence liégeois et namurois (Liège, Waremme, Huy, Namur), traversée par l'axe autoroutier E42, Saint-Georges-sur-Meuse bénéficie incontestablement d'une très bonne situation géographique.

Les habitants de Saint-Georges-sur-Meuse se trouvent ainsi à moins de 10 minutes en voiture des services tels qu'une école d'enseignement secondaire, un hypermarché de plus de 2500m², une gare d'influence et un hôpital.

Si cette position est un atout pour le territoire, elle n'en est pas moins pénalisante. Ainsi, les citoyens constatent que beaucoup d'habitants travaillent en dehors de la commune ce qui entraîne un effet de village dortoir non souhaité par les Saint-Georgiens.

De plus, avec le développement de l'aéroport de Liège-Bierset, voisin du territoire communal, une bonne partie de la commune de Saint-Georges-sur-Meuse est affectée par le plan de développement à long terme de l'aéroport. Ainsi, la commune a perdu des zones d'habitat qui se trouvaient au sein de la zone A du plan d'exposition au bruit (PEB), ces dernières ayant été converties en zones d'aménagement communal concerté. D'autre part, les zones B-C-D du PEB recouvrent également une partie importante de la commune, ce qui peut décourager des personnes voulant s'installer dans la commune. Entre 1999 et 2003, la commune a perdu 520 habitants, soit 7,5% de sa population. Sur-les-Bois, village situé en zone A, est le plus impacté. La croissance démographique a repris depuis 2003 [...], la commune a ainsi retrouvé le nombre de 6900 habitants qu'elle avait fin des années 90.

Démographie des hameaux

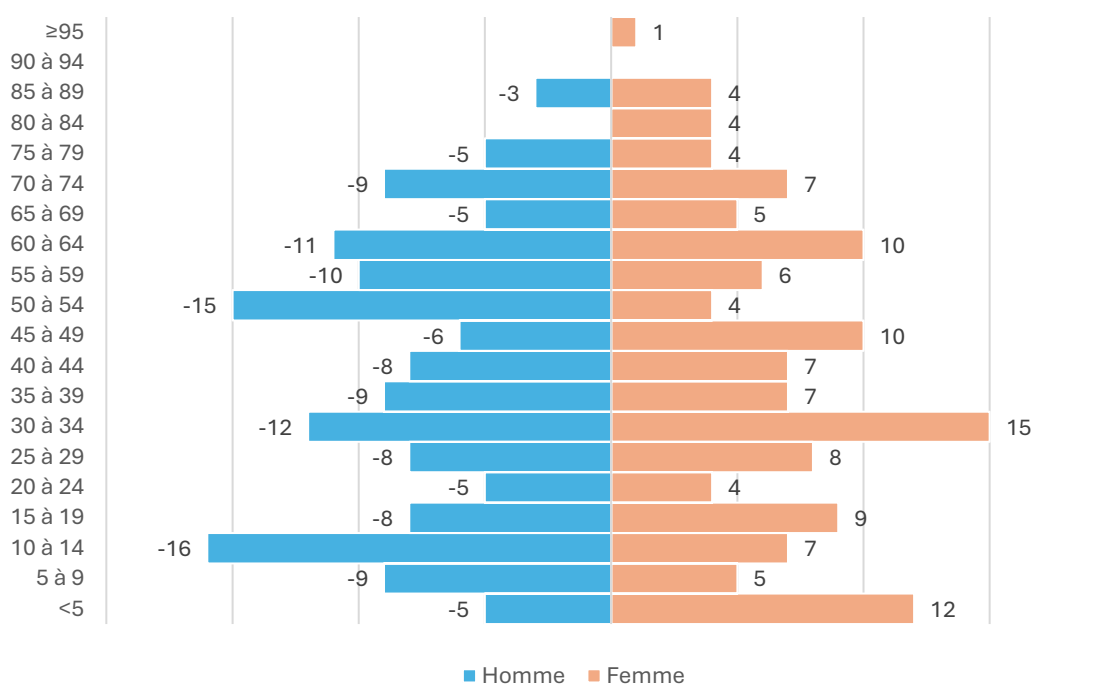
La commune de Saint-Georges-sur-Meuse, c'est 8 hameaux avec chacun leurs caractéristiques :

La Mallieue

Situé au sud, le long de la Meuse. Ce hameau est isolé du reste de la commune du fait du relief qui le sépare du centre. Éloigné des activités économiques principales du territoire, ainsi que des services (10 minutes en voiture), les habitants se rendent plus facilement à Engis ou Amay. Le hameau est caractérisé d'industriel avec la présence d'une usine et de maisons de type « ouvrière ».

La Mallieue, c'est 273 habitants qui représentent 2,8% de la population de Saint-Georges-sur-Meuse.

Répartition des âges - La Mallieue



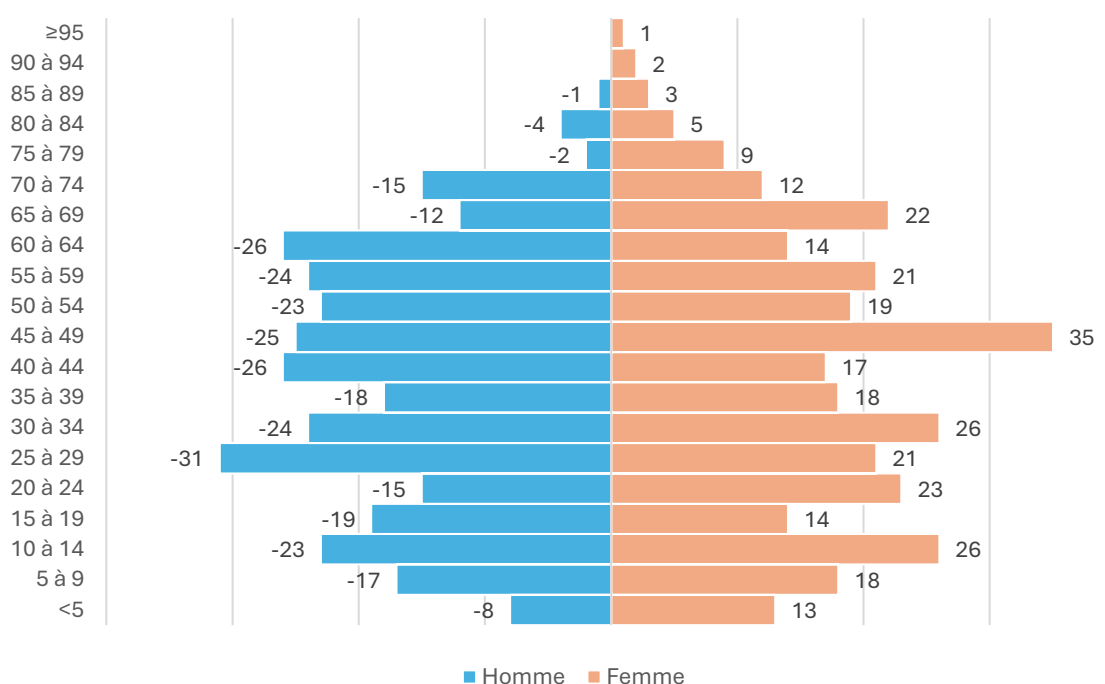
Indicateurs	La Mallieue	Saint-Georges-sur-Meuse
Population de 65 ans et plus	20%	18,9%
Population moins de 25 ans	29%	27%

Sur-les-Bois

Situé à l'est, ce hameau a été déserté à partir de 1999 suite au déploiement de l'aéroport. Le paysage est rural mais certaines maisons y sont abandonnées. Un projet de réhabilitation de l'ancienne maison de repos est en cours pour y aménager des logements gérés par une Agence Immobilière Sociale, ce qui devrait ramener de la vie dans les rues.

Sur-les-Bois, c'est 642 habitants qui représentent 8,9% de la population de Saint-Georges-sur-Meuse.

Répartition des âges - Sur-les-Bois



Indicateurs	Sur-les-Bois	Saint-Georges-sur-Meuse
Population de 65 ans et plus	13%	18,9%
Population moins de 25 ans	27%	27%

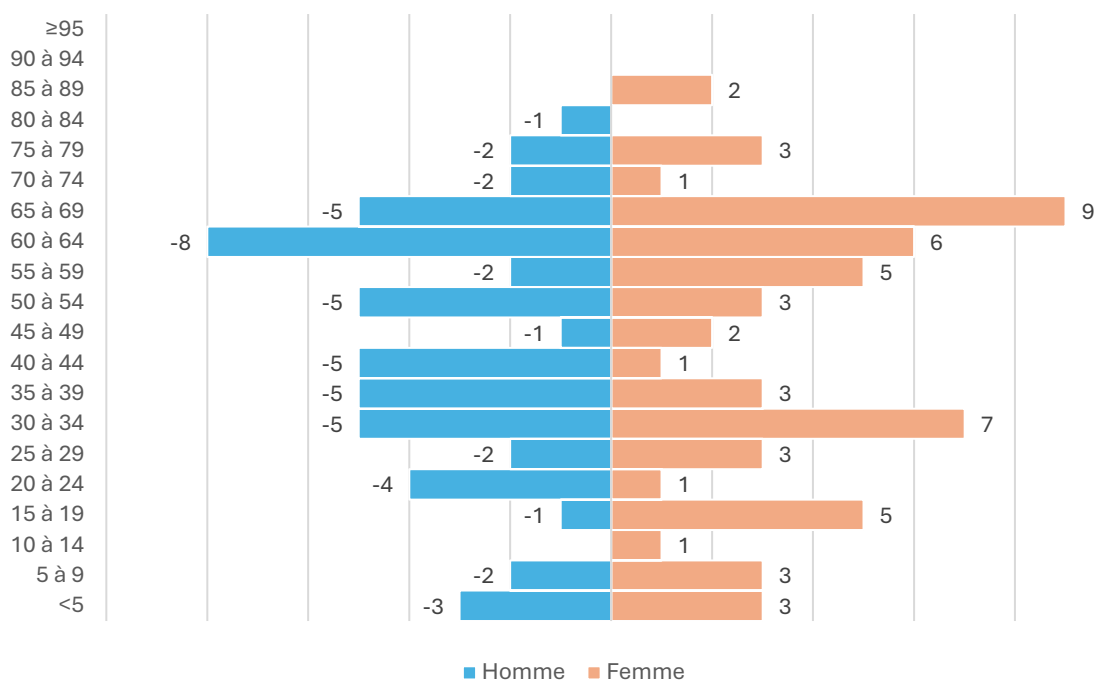
On note une proportion inférieure des 65 ans et plus à Sur-les-Bois par rapport à l'ensemble du territoire. La démographie de Sur-les-Bois va changer dans les prochaines années avec l'aboutissement de la transformation de l'ancienne maison de repos en logements gérés par une Agence Immobilière Sociale.

Warfée

Nouveau quartier constitué de maisons récentes mitoyennes ou quatre façades.

Warfée, c'est 111 habitants qui représentent 1,5% de la population de Saint-Georges-sur-Meuse.

Répartition des âges - Warfée



Indicateurs	Warfée	Saint-Georges-sur-Meuse
Population de 65 ans et plus	22,5%	18,9%
Population moins de 25 ans	20%	27%

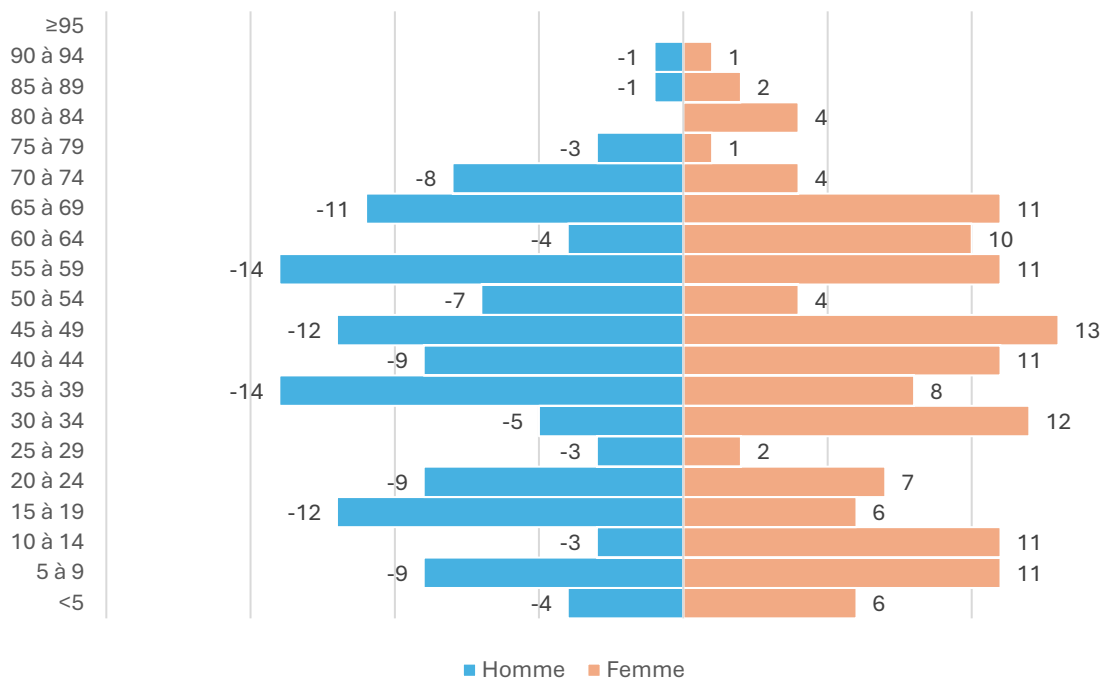
Les indicateurs démographiques varient par rapport à la moyenne du territoire. Cela peut s'expliquer par le fait que le hameau s'est fortement développé ces dernières années avec l'apparition de nouveaux quartiers. On peut supposer qu'au fur et à mesure des années, la démographie s'harmonisera avec des ménages qui vont vieillir, et d'autres qui viendront s'installer pour fonder leur famille.

La Tincelle

Hameau en plein déploiement urbanistique avec de nouvelles constructions. Situé à la frontière de la commune de Flémalle (Awirs), ce hameau est éloigné des centres d'intérêt de la commune et garde un paysage rural.

La Tincelle, c'est 264 habitants qui représentent 3,7% de la population de Saint-Georges-sur-Meuse.

Répartition des âges - La Tincelle



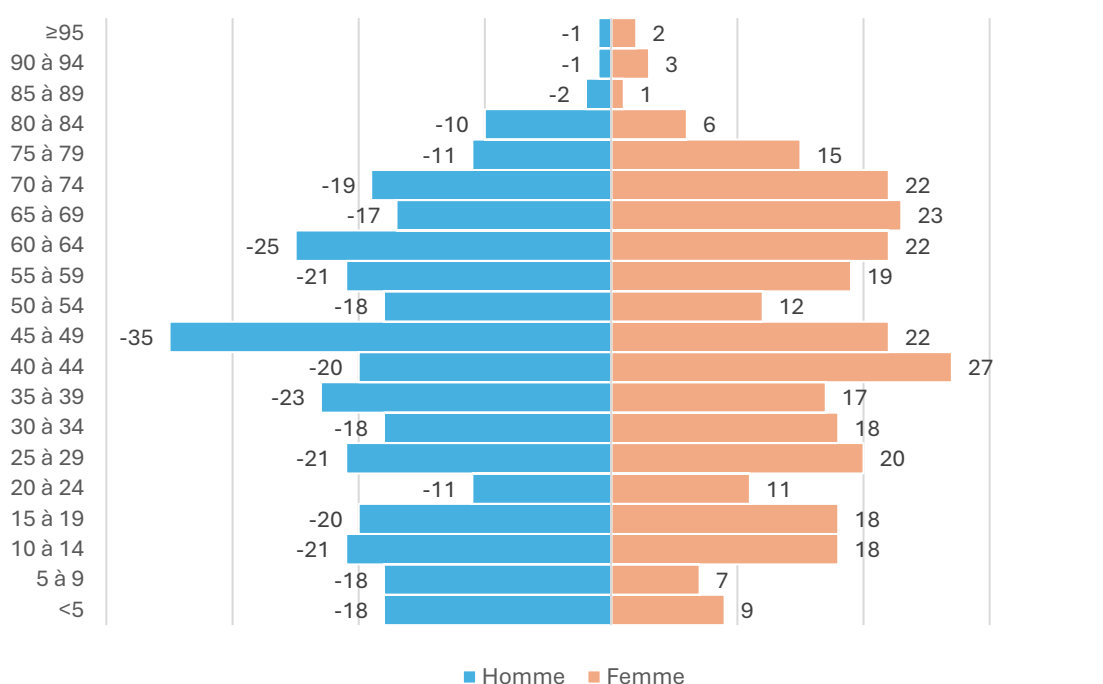
Indicateurs	La Tincelle	Saint-Georges-sur-Meuse
Population de 65 ans et plus	17,8%	18,9%
Population moins de 25 ans	29%	27%

Yernawe

Situé à l'ouest, ce hameau est traversé par des axes routiers importants, reliant notamment Stockay aux centres commerciaux et permettent également aux habitants de Jehay (Amay) de rejoindre l'axe autoroutier. La vie de quartier y est importante avec de nombreuses organisations par le comité de quartier à « La Guinguette de Yernawe ».

Yernawe, c'est 622 habitants qui représentent 8,6% de la population de Saint-Georges-sur-Meuse.

Répartition des âges - Yernawe



Indicateurs	Yernawe	Saint-Georges-sur-Meuse
Population de 65 ans et plus	21,3%	18,9%
Population moins de 25 ans	24,2%	27%

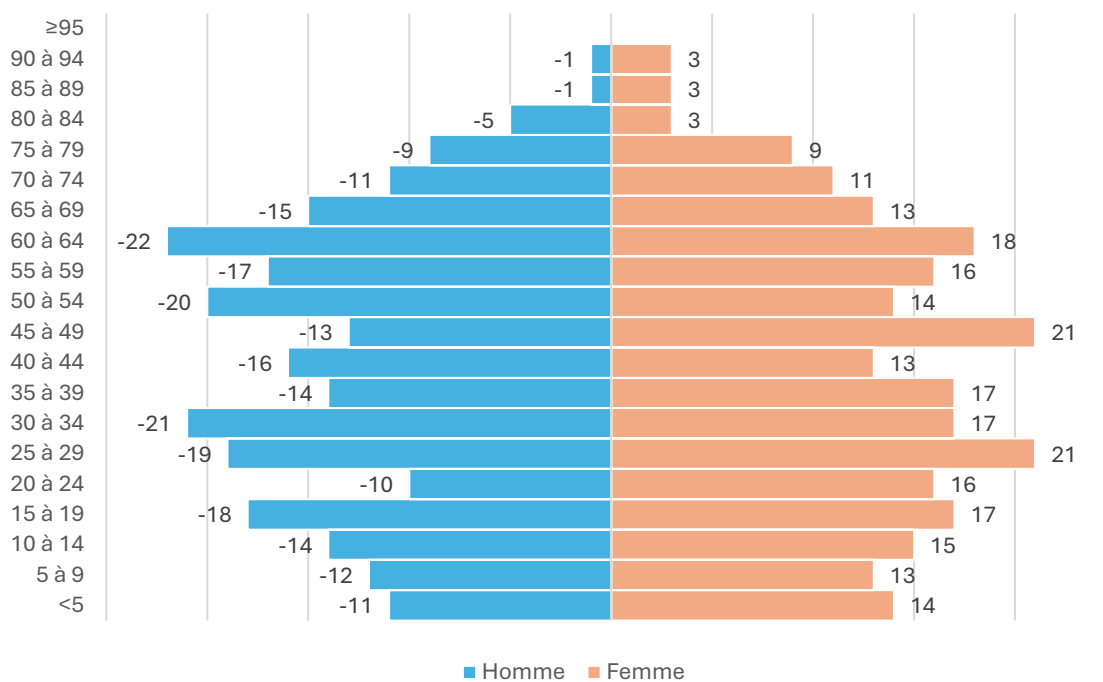
Le hameau de Yernawe a une proportion plus élevée de personnes âgées de 65 ans et plus que la moyenne du territoire. À l'inverse, la proportion des moins de 25 ans est inférieure à la moyenne communale.

Dommartin

Situé au nord, l'activité agricole y est importante. Le bâti est principalement constitué de fermes et de villas 4 façades.

Dommartin, c'est 503 habitants qui représentent 7% de la population de Saint-Georges-sur-Meuse.

Répartition des âges - Dommartin



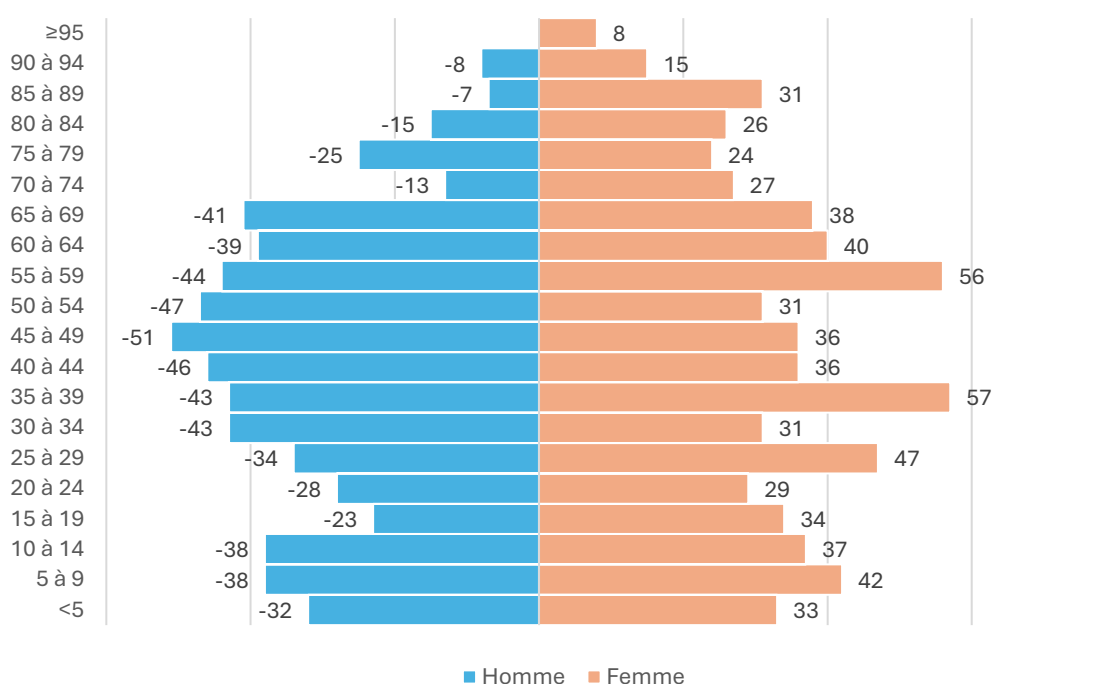
Indicateurs	Dommartin	Saint-Georges-sur-Meuse
Population de 65 ans et plus	16,7%	18,9%
Population moins de 25 ans	27,8%	27%

Saint-Georges Centre

Nouveau centre économique de la commune grâce à l'intérêt des entreprises et PME à s'installer proche de l'axe autoroutier E42. Le paysage rural tend vers un paysage urbain avec de nombreux projets de construction de zones commerciales ou de logements (qui divisent la satisfaction des citoyens). L'administration communale y est présente.

Saint-Georges Centre, c'est 1313 habitants qui représentent 18,2% de la population de Saint-Georges-sur-Meuse.

Répartition des âges - Saint-Georges Centre



Indicateurs	Saint-Georges Centre	Saint-Georges-sur-Meuse
Population de 65 ans et plus	21,2%	18,9%
Population moins de 25 ans	25,4%	27%

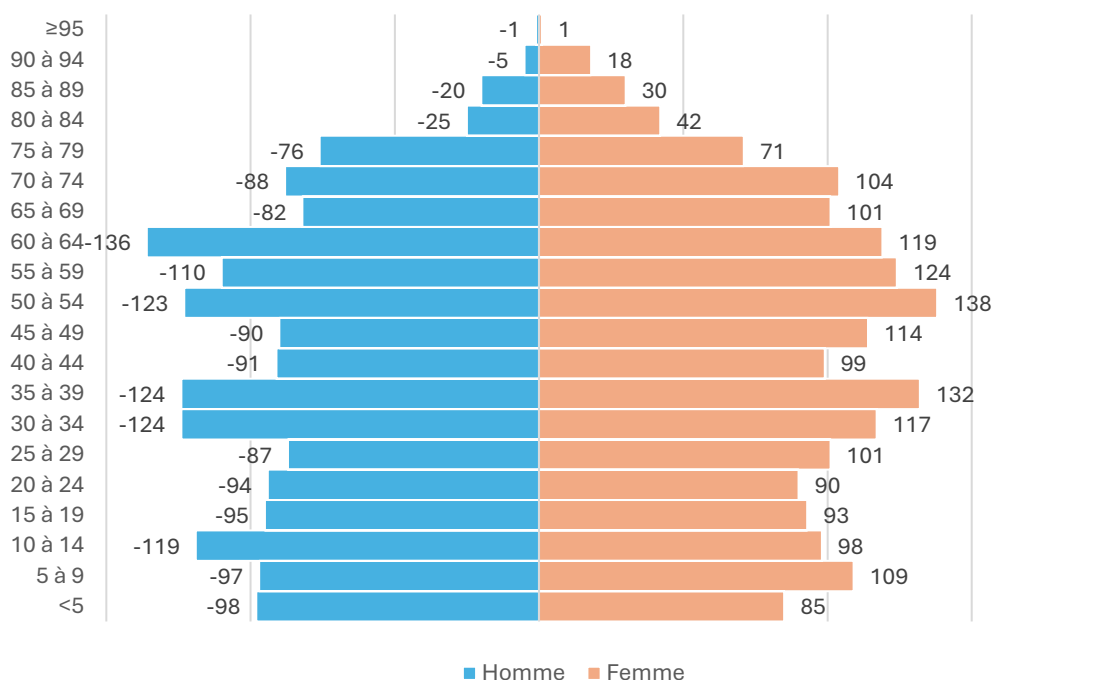
La proportion des 65 ans et plus est supérieure à la moyenne communale du fait de la présence de la maison de repos « Les Jolis-Bois » qui entre dans les données démographiques. On note d'ailleurs une plus grande proportion de femmes que d'hommes âgés de 65 ans et plus.

Stockay

Ancien centre de la commune, ce dernier s'étant déplacé à Saint-Georges Centre qui devenait plus intéressant pour les commerces grâce à l'axe autoroutier. Hameau urbain, la concentration d'habitants y est importante et la situation socio-économique des locaux y est la moins favorable du territoire avec la présence d'un quartier de logements sociaux et la grande majorité des personnes percevant le Revenu d'Intégration Sociale y résident. C'est pour cette raison que les bureaux du CPAS sont à Stockay.

Stockay, c'est 3471 habitants qui représentent 48,2% de la population de Saint-Georges-sur-Meuse. C'est à Stockay que la concentration d'habitants est la plus importante avec presque la moitié des citoyens de Saint-Georges-sur-Meuse qui y résident.

Répartition des âges - Stockay



Indicateurs	Stockay	Saint-Georges-sur-Meuse
Population de 65 ans et plus	19,1%	18,9%
Population moins de 25 ans	28,2%	27%

Conclusion – Présentation de Saint-Georges-sur-Meuse

La démographie des hameaux nous indique que les indicateurs des 65 ans et plus, ainsi que des moins de 25 ans, se situent dans une marge de ± 2 à 5% par rapport à la moyenne des indicateurs de l'ensemble de la commune. Cela ne met pas en évidence qu'un hameau aurait une population plus vieillissante, ou à l'inverse plus jeune que les autres.

Deux hameaux font exceptions à ce constat en dépassant les 5% d'écart :

- Warfée où l'on constate un écart de 7% sur la proportion des moins de 25 ans ;
- Sur-les-Bois s'écarte de 5,9% sur la proportion des 65 ans de plus.

Cela peut s'expliquer par les mouvements de population spécifiques à ces deux hameaux : le premier qui est récent et attire de nouveaux habitants, et le second qui a été déserté à la suite du déploiement de l'aéroport.

DIAGNOSTIC DE COHÉSION SOCIALE DE SAINT-GEORGES- SUR-MEUSE

THÉMATIQUE 1 : PERSONNE ÂGÉE ET VIVRE CHEZ SOI

La question de départ pour orienter les recherches est :

À Saint-Georges-sur-Meuse, la population âgée de plus de 65 ans, qui est en capacité et qui souhaite vivre le plus longtemps possible à son domicile, a-t-elle la possibilité d'accéder à des aides et services qui lui permettent, en cas de besoin, de créer et maintenir des liens sociaux, de se déplacer sur de longues distances si ce n'est plus possible de le faire soi-même, de se nourrir sainement, de vivre dans un environnement propre, d'être en ordre administrativement et de ne pas être handicapée par l'évolution du numérique ?

Afin d'y répondre, nous avons envoyé un questionnaire qui a été complété par 227 personnes. Ensuite il y a eu deux rencontres, une avec les professionnels du secteur (CPAS, maison de repos, et service population) et une autre avec 8 citoyens qui ont répondu à notre invitation.

Analyse croisée – Personne âgée et vivre chez soi

La présente analyse croise les données collectées lors de :

- La commission du 17 octobre 2023 réunissant les professionnels du secteur ;
- L'enquête citoyenne menée entre février et mars 2024 ;
- La rencontre citoyenne du 23 avril 2024.

Sur base de ces trois moments, 5 thématiques sont mises en avant :

- S'informer, pas facile ! ;
- Informatique, tu vas trop vite ! ;
- Social, tu me fais peur ! ;
- Rencontrer du monde, oui... mais où ? ;
- Une mobilité à deux voies ;
- Du beau jardin à la pelouse.

Chaque sujet va être approfondi au regard des éléments mis en avant par les professionnels et les citoyens de 65 ans et plus.

S'informer, pas facile !

C'est l'élément qui est revenu en majorité : l'accès à l'information, de manière très générale, est difficile. La notion « d'information » est très vaste ici, elle touche la connaissance des services, les activités sur la commune, les événements, etc...

Tout d'abord, l'analyse révèle une grande méconnaissance des services qui existent et qui peuvent apporter une aide à la personne. L'enquête révèle que 47% des répondants ne connaissent pas le service du taxi social et que 31% ne connaissent pas les services de repas à domicile. Ce qui est interpellant avec cette dernière donnée, c'est que 11% des personnes qui n'ont pas connaissance des repas à domicile, estiment que ce service pourrait les aider à mieux

s'alimenter. Le constat est similaire au niveau des aides à domicile, où 48% des personnes n'ont pas connaissance de ce service.

Ce constat est le même au niveau des activités organisées sur le territoire. Par exemple, 13 personnes souhaitent que des activités de jeux de société soient organisées. Pourtant, le Centre Culturel en organise et ne rencontre pas un franc succès. À nouveau, on constate que des activités, des services existent mais ne sont pas connus et donc ne sont pas fréquentés par les personnes intéressées.

L'enquête nous permet d'élargir ce constat aux difficultés rencontrées par les personnes afin d'aménager leur logement en cas d'handicap. En effet, 29% des personnes ayant effectué ce type de travaux pointent les difficultés à obtenir des renseignements pour aménager son domicile.

Si on quitte les données quantitatives révélées par l'enquête et qu'on consulte les données qualitatives, le constat va dans le même sens. Lors de la rencontre citoyenne, les habitants présents estiment ne pas être au courant des activités organisées sur la commune. L'exemple cité est celui des cours d'informatique en promotion sociale puisqu'une seule personne de l'assistance avait connaissance de ces cours. Ensuite, les échanges ont porté sur les services de la commune et le sentiment exprimé est la difficulté de connaître tous les services disponibles qui pourraient aider la population de 65 ans et plus. Cette information correspond à ce qui est révélé dans l'enquête.

Un autre service méconnu des personnes est l'Agence Locale pour l'Emploi (ALEm). Lorsqu'on demande aux citoyens les aides que peut apporter ce service, ils n'en ont pas connaissance. Pourtant il remplit des missions qui répondent à un besoin de la population : l'enquête révèle que 35% des répondants rencontrent des difficultés à entretenir leur jardin et cette difficulté est également mise en avant lors de la rencontre citoyenne. Pourtant, l'ALEm propose ce type de service. Ceci est à nouveau révélateur de ce phénomène que nous nommerons : la précarité de l'information.

Observons une voie bien moins formelle mais qui révèle certains éléments : le groupe Facebook « J'habite à Saint-Georges-sur-Meuse ». Sur ce groupe, au quotidien, on peut lire des publications de citoyens qui sont en demande d'informations sur des sujets très élémentaires comme un médecin traitant, mais aussi d'activités sportives ou non organisées sur la commune.

Lors de la commission, les professionnels du service population ont partagé le fait qu'ils rencontrent plusieurs personnes qui ont peu de connaissance par rapport aux différentes mesures liées à la fin de vie (don d'organes, euthanasie, modes de sépultures, ...). Les professionnels mettent également en avant le peu de connaissance des services d'aide à domicile par les citoyens.

En conclusion, la précarité de l'information est très présente et touche plusieurs domaines.

Nous avons tenté, lors de la rencontre citoyenne, de comprendre ce phénomène. Les citoyens jugent que l'administration communale communique trop au travers des réseaux sociaux et n'exploite pas assez le format papier, plus adapté à la population de 65 ans et plus. Les

professionnels dressent également le même constat. La communication au travers des réseaux sociaux a ses avantages mais il faut prêter attention au fait que l'enquête met en lumière que 23% des répondants n'ont ni un smartphone, ni accès à internet. Le baromètre de maturité numérique des citoyens wallons (digitalwallonia.be) confirme cette donnée en précisant que 77% des 65-69 ans ont un smartphone, 70% pour les 70-74 ans, et on tombe à 42% de citoyens de 75 ans et plus qui disposent d'un smartphone. On constate donc qu'il y a une part importante de la population (environ un quart) qui n'est pas touchée par la communication numérique.

Les citoyens ont fait savoir qu'ils prenaient connaissance du « Vivre à Saint-Georges » mais qu'il n'est pas assez fréquent pour être totalement informé. Au niveau de la communication « papier », lorsque l'on se promène dans la commune, on se rend compte qu'il y a très peu d'espaces dédiés à l'affichage public, voire, à certains endroits, totalement inexistant.

Au niveau des « outils » de communication, les citoyens signalent qu'il n'existe pas de répertoire, ou du moins ils n'en ont pas connaissance, qui centralise les différents services, activités, etc. Ils estiment que les différents acteurs ne vont pas assez à la rencontre des citoyens pour faire connaître leurs services.

Informatique, tu vas trop vite !

Le titre de cette rubrique n'est pas choisi au hasard puisque 20% des répondants à l'enquête citoyenne ont qualifié l'évolution du numérique comme trop rapide. Ce qualificatif est à la tête d'un trio assez négatif avec « dangereux » et « compliqué ». Ce top 3 nous a amené à approfondir le sujet.

L'évolution de l'informatique et du numérique handicape 38% de nos citoyens, qui estiment dans une proportion identique (39%) avoir besoin d'un accompagnement pour suivre cette évolution.

Les professionnels de la commission font savoir qu'ils rencontrent de nombreuses personnes en difficulté par rapport aux démarches informatiques et déplorent que les services (notamment publics) passent presque exclusivement par ce canal. Il est également vecteur d'arnaques et d'escroqueries (15% des participants à l'enquête en ont déjà été victimes).

Cette évolution amène des difficultés dans la gestion administrative des personnes (ciblées ici 65 ans et plus) qui craignent de commettre une erreur, ou de se faire arnaquer. Pour ce faire, la majorité fait appel à un membre de la famille pour les aider. Quand on demande, dans l'enquête, des idées qui pourraient faciliter la gestion administrative, les citoyens proposent la permanence d'un professionnel et une aide à l'utilisation de l'informatique.

Pour aider les personnes, il existe une action au Plan de Cohésion Sociale (qui n'a pas été abordée dans les différentes collectes de données) mais aussi des formations dispensées par la Province de Liège et l'école de promotion sociale. Ces deux dispositifs ont fait l'objet d'un retour lors de la rencontre citoyenne. Hormis le fait qu'ils sont peu connus (cf. « S'informer, pas facile ! »), les citoyens ressentent qu'ils ne sont pas adaptés à ce dont ils ont besoin comme formation. Les cours de la Province de Liège sont trop peu fréquents (une fois tous les deux mois) et brossent des aspects très théoriques, sans entrer dans la pratique. Ce manque de régularité

et de pratique ne permet pas aux personnes d'apprendre et de l'appliquer dans leur quotidien. Pour résumer, ils assistent à une séance d'information sans en tirer profit. Concernant les cours de promotion sociale, le niveau de connaissance des différents participants est trop variable. Les personnes avec peu de connaissance n'arrivent pas à suivre le rythme, et celles plus expérimentées s'ennuient. Finalement, les dispositifs actuellement mis en place ne correspondraient pas aux besoins du public.

Pour terminer, tant les professionnels que les citoyens constatent qu'il manque un espace public numérique (ou dispositif similaire) qui pourrait être un lieu de formation et d'aide pour les personnes en difficulté avec l'informatique et le numérique.

Social, tu me fais peur !

Lors de la rencontre citoyenne, les participants ont souhaité partager le « poids » que pouvait représenter le mot « social » (assistant social, service social, ...) dans l'esprit des gens. Ce mot renverrait à « difficultés sociales » et freinerait les personnes à solliciter un service d'aide par peur d'être jugées ou identifiées comme en difficulté sociale. Les citoyens souhaitent souligner l'importance du choix des mots afin de toucher le plus de monde possible dans nos actions. Les enquêtes sociales sont vécues comme des intrusions dans la vie privée des gens qui préfèrent ne pas demander de l'aide pour les éviter (exemple : les repas à domicile).

Les participants à la rencontre citoyenne estiment que les services communaux et du CPAS devraient aller plus spontanément vers la population afin d'humaniser leur service et rassurer les personnes (en termes d'image).

Rencontrer du monde oui... mais où ?

35% des personnes sondées souhaitent plus d'activités sur la commune. Nous n'aborderons pas à nouveau les difficultés de communication mis en avant dans la section « S'informer, pas facile ! ». Les prochaines lignes vont aborder les lieux de rencontre car les citoyens semblent regretter le manque d'espaces conviviaux.

La comparaison est faite avec la commune de Verlaine et son local communautaire où toutes sortes d'activités sont organisées au quotidien. Le concept de « bar à soupe », « café papote » ou encore « restaurant solidaire » semble manquer à nos citoyens mais aussi aux professionnels de la commission qui ont mis en avant cette absence de structure organisée qui permettrait de réunir, à intervalles plus ou moins réguliers, un nombre important de citoyens.

Ces moments de rencontre, précédemment cités, sont également demandés lors de l'enquête citoyenne, puisque le café papote et des journées jeux de sociétés font partie du top 3 des suggestions de nouvelles activités sur le territoire.

Les participants à la rencontre citoyenne regrettent la disparition du goûter d'ENEO qui se tenait une fois par mois avec un exposé sur différents sujets. Ce moment convivial rencontrait un vrai succès, avec un moment de culture et un autre plus récréatif. C'était un vecteur important de lien social qui a disparu avec la pandémie.

Face aux particularités de mobilité de la commune, les citoyens suggèrent le hameau de Stockay pour y accueillir des activités (50% de la population de 65 ans et plus y vit). Une tournante des lieux pourrait s'organiser afin d'organiser des activités sur l'ensemble du territoire. Enfin, il serait intéressant d'inciter les personnes à covoiturer, ou organiser un ramassage, afin de permettre au plus grand nombre de participer aux activités.

Une mobilité à deux voies

Il est coutume de dire que la mobilité est compliquée à Saint-Georges-s/M. Notre travail mené auprès des 65 ans et plus permet d'apporter quelques nuances à cette affirmation. Attention, l'analyse développée dans cette section est centrée sur le vécu des 65 ans et plus.

Saint-Georges est un axe de mobilité stratégique grâce à l'autoroute E42 qui traverse le territoire. Ça permet à tout citoyen se déplaçant en voiture de rejoindre des grands pôles d'activités rapidement (exemples : Liège en 20 minutes, Namur en 30 minutes).

À l'inverse, les infrastructures de mobilité douce sont jugées peu développées ou de mauvaise qualité (trottoirs), voire parfois inexistantes (pistes cyclables). Les citoyens signalent une offre faible en transports en commun qui permettent de relier les différents hameaux de la commune aux commerces, concentrés proches de l'autoroute.

La voiture est le mode de transport de prédilection sur le territoire avec 62% de nos aînés qui l'utilisent dans leurs déplacements quotidiens. 20% des répondants à l'enquête se déplacent soit à pied ou en transports en commun et 1% le vélo. Pour 16% des sondés, leur mobilité dépend d'une tierce personne (taxi social, famille, ...).

Parmi nos citoyens de 65 ans et plus, 10% ont déjà été empêchés de se rendre à un rendez-vous médical, de faire des courses ou de participer à une activité, à cause de problèmes de mobilité.

En conclusion, la mobilité à Saint-Georges-sur-Meuse est à double voie, avec une desserte riche pour les personnes se déplaçant en voiture, et une offre en mobilité douce à développer pour ceux dépourvus d'un véhicule.

Du beau jardin à la pelouse

Terminons cette analyse par l'entretien de son domicile, et nous ferons un focus sur les espaces extérieurs. En effet, les citoyens sondés et rencontrés ne manifestent pas de difficultés à entretenir l'intérieur de leur habitation, avec 56% des aînés qui continuent à assumer cette tâche, tandis que les autres font appel à des aides extérieures. Les difficultés se manifestent plutôt à l'extérieur du domicile avec 35% des répondants à l'enquête qui indiquent des problèmes pour entretenir leur jardin. Les difficultés sont en lien avec la fatigue, la santé ou la difficulté à évacuer les déchets.

Quant aux solutions, les personnes sont freinées de faire venir un intervenant externe pour embellir leur extérieur. Une partie ne trouve personne pour effectuer les travaux, une autre n'est pas satisfaite de la qualité du service. L'astuce trouvée pour y pallier est la disparition de ces espaces verts pour les remplacer par de la pelouse, plus facile à entretenir.

Conclusion – Thématique 1

L'analyse croisée de l'enquête, de la commission et de la consultation citoyenne a permis de mettre en avant 5 thématiques qui préoccupent nos aînés de la commune de Saint-Georges-sur-Meuse. Rappelons que nous nous sommes concentrés sur la population de 65 ans et plus.

La difficulté à s'informer est transversale et c'est principalement la méconnaissance des services qui semble impacter le plus les personnes. Des services et aides existent pour répondre aux problèmes liés à l'informatique, à l'isolement social, ou à l'entretien des extérieurs de la maison, mais ceux-ci semblent trop peu connus et, par conséquent, ne sont pas mobilisés. Même s'ils existent, certains dispositifs sont jugés insuffisants et mériteraient de tenir compte, de manière plus ciblée, des besoins de la population.

Enfin, la simple existence de ces services ne suffit pas, il faut les faire connaître et briser parfois certains stéréotypes. Ils doivent s'ouvrir à la population, s'humaniser pour lever la peur qui pourrait, dans l'esprit de certaines personnes, freiner leur mobilisation.

Ces rencontres ont été riches en échanges et en éléments à prendre en compte dans la rédaction du Plan de Cohésion Sociale, et de la politique sociale de manière générale. Nous remercions les aînés qui ont contribué à enrichir notre connaissance du terrain ainsi que les professionnels de la commission.

Afin de conclure la thématique « Personne âgée et vivre chez soi », nous allons repartir de la question de départ :

À Saint-Georges-sur-Meuse, la population âgée de plus de 65 ans, qui est en capacité et qui souhaite vivre le plus longtemps possible à son domicile, a-t-elle la possibilité d'accéder à des aides et services qui lui permettent, en cas de besoin, de créer et maintenir des liens sociaux, de se déplacer sur de longues distances si ce n'est plus possible de le faire soi-même, de se nourrir sainement, de vivre dans un environnement propre, d'être en ordre administrativement et de ne pas être handicapée par l'évolution du numérique ?

Après analyse des résultats collectés auprès des citoyens et professionnels de la commune, la réponse à cette question doit être nuancée car on ne peut pas simplement y répondre par oui ou par non car, dans une certaine mesure, les deux peuvent être la bonne réponse.

Pour **créer et maintenir des liens sociaux**, la population manque d'un espace de rencontre animé où elle pourrait se rendre facilement (d'un point de vue mobilité) et y discuter avec d'autres citoyens. Des activités existent sur le territoire mais ne sont pas mises suffisamment en avant pour être connues du public isolé.

La commune de Saint-Georges-sur-Meuse dispose d'un service permettant aux personnes de **se déplacer sur de longues distances** (plus communément appelé « Taxi social ») mais celui-ci n'est pas assez connu du public-cible et manque de disponibilités.

Ce même service permet aux personnes de se **nourrir sainement**, en facilitant l'accès aux grandes surfaces (mobilité) et un service de repas à domicile existe sur la commune de Saint-Georges-sur-Meuse. À nouveau, ce-dernier n'est pas assez connu du public-cible.

Le constat est le même pour **vivre dans un environnement propre** grâce aux services d'aide à domicile organisés par les mutuelles ou les centrales d'aide à domicile, ainsi que l'Agence Locale pour l'Emploi.

Pour **être en ordre administrativement et ne pas être handicapé par l'évolution du numérique**, aucun service officiel n'existe sur le territoire communal. Les citoyens contactent actuellement le Plan de Cohésion Sociale qui aide dans la limite de ses possibilités mais manque parfois d'outils et de relai pour répondre à la demande.

THÉMATIQUE 2 : L'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

La question de cette thématique est :

Les habitants de Saint-Georges-sur-Meuse, en âge de travailler et sans emploi, ont-ils connaissance et accès aux aides et services qui facilitent l'entrée sur le marché du travail ? Est-ce qu'habiter le territoire est un frein à l'obtention d'un emploi ?

Afin d'y répondre, nous avons rencontré l'assistante sociale du CPAS (service insertion) et la professionnelle de l'Agence Local de l'Emploi du territoire mais aussi mené un sondage auprès de la population, ainsi que réalisé des rencontres individuelles avec des demandeurs d'emploi ou d'anciens demandeurs. Nous avons aussi mené une animation de groupe avec des personnes bénéficiant du revenu d'intégration sociale (RIS).

Ces travaux de recherche nous ont permis de mettre en avant certaines problématiques rencontrées par les demandeurs d'emploi sur le territoire de Saint-Georges-sur-Meuse.

Des services présents mais peu connus

Lors de nos recherches, nous avons identifié 3 principaux services pour les demandeurs d'emploi Saint-Georgiens : le FOREM ; la Mission Régionale Huy-Waremme (MIRHW) et l'Agence Locale de l'Emploi (ALEm).

Le FOREM n'a pas de bureau sur la commune, le bureau le plus accessible est celui de Seraing en transports en commun, ou à Liège, à la sortie d'autoroute du Val-Benoit. C'est un service connu par l'ensemble des citoyens qui ont répondu à notre questionnaire, mais ce-dernier révèle qu'une personne sur deux y a fait appel régulièrement lors de sa recherche d'emploi. Le FOREM est plutôt identifié comme un organe de contrôle et non de facilitateur à l'obtention d'un travail.

La MIRHW intervient sur l'arrondissement Huy-Waremme, dont fait partie Saint-Georges-s/M, avec deux bureaux situés à Huy et Waremme (20 minutes en voiture du centre de la commune). Ici, il est interpellant de constater le faible pourcentage de personnes qui connaissent ce service (21% des répondants à l'enquête). La MIRHW propose pourtant des services variés pour accompagner les demandeurs vers un emploi stable et durable, dont un travail individualisé selon les difficultés, les ressources et les besoins de la personne. Lors de notre rencontre avec les personnes bénéficiant du RIS, les personnes qui découvraient cet organisme étaient intéressées d'en apprendre davantage et y voient, dans le descriptif, des éléments qui pourraient les aider à trouver leur voie. Lors des échanges avec le CPAS, nous apprenons qu'une permanence de la MIRHW est organisée les mercredis dans leurs bureaux pour les personnes accompagnées par le service insertion.

Enfin, l'ALEm est le seul des trois services présents à Saint-Georges-sur-Meuse. Et pourtant, il est inconnu d'une personne sur deux. Nous avons rencontré des citoyens qui fréquentent l'agence et ils nous la présentent comme la possibilité de trouver des petits travaux avec une visée occupationnelle afin de sortir de l'isolement du chômage. Tantôt les personnes sont satisfaites des tâches proposées, tantôt la diversité de l'offre ne convainc pas lors de nos

échanges. La rémunération est jugée trop faible et il n'y a pas d'acquis qui pourraient être valorisés pour trouver un emploi. La mission de l'agence est qualifiée plutôt d'occupationnelle que formatrice ou accompagnatrice vers l'emploi. Nous avons tout de même rencontré une personne qui travaillait en ALEm et qui, de fil en aiguille, en montrant ce dont elle était capable lors des missions qu'elle acceptait, a trouvé un emploi en étant recommandée par l'employeur pour qui elle prestait des heures. Ici, c'est la création de réseau, que permet l'ALEm, qui est mis en avant. Notons également que les ouvertures du bureau de Saint-Georges-s/M sont limitées à 7h par semaine.

Pour clore ce point, des services sont accessibles aux habitants de la commune, même si la majorité ne sont pas situés sur le territoire, mais ils sont peu connus et donc certains demandeurs pourraient manquer des opportunités qui faciliteraient leur recherche d'emploi ou d'orientation professionnelle. 55% des répondants à l'enquête ont exprimé des difficultés à trouver de l'aide dans leur recherche d'emploi.

Le CPAS a un service insertion qui permet à des bénéficiaires du RIS d'être accompagnés dans la remise à l'emploi, à plus ou moins long terme. Mais ce service, notamment par sa capacité d'accueil, se limite à ce public. Le retour que nous avons des personnes rencontrées est la connotation du centre qui est orienté exclusivement vers un public précarisé. Un nouveau demandeur d'emploi ne se sent pas particulièrement concerné par cette aide et ne pense pas à la mobiliser. Il nous revient également la réticence par rapport à cette connotation et le fait de se voir attribuer une étiquette « en difficulté ».

Un sentiment de solitude

Lors de nos rencontres avec des demandeurs d'emploi et d'anciens demandeurs, le sentiment d'être perdu face à la situation nous est apparu important. Tout d'abord, en lien avec le point expliqué précédemment, les personnes ne savent pas vers qui se tourner pour les aider dans leur recherche (Rédaction de CV, lettre de motivation, orientation professionnelle de manière générale, ...). Certains citoyens rencontrés n'ont même pas une idée d'orientation et ne savent pas où démarrer leurs démarches. Ce sentiment apparaît soit à la fin des études, soit après la perte d'un emploi ou une organisation familiale compliquée (élever seul un enfant, avoir plusieurs enfants, famille proche absente, etc...).

Le chômage peut créer des situations de solitude et cela peut donner l'impression qu'on est seul dans ce cas et amène une dévalorisation de soi. Les personnes rencontrées étaient en demande de pouvoir rencontrer d'autres personnes qui vivent la même situation qu'elles, ne serait-ce que pour briser ce sentiment d'isolement.

Le facteur vie privée vs vie professionnelle

C'est un élément qui a été mis en avant à de nombreuses reprises lors de nos échanges, trouver un emploi qui permet d'allier vie privée et vie professionnelle est très difficile. Plusieurs facteurs entrent en compte dans cette harmonie : il y a d'une part l'aspect financier (un emploi qui permet de financer son logement etc...) et d'autre part les horaires. Cela est significatif quand le demandeur d'emploi a des enfants, et encore plus quand il est parent célibataire.

C'est un défi à plusieurs niveaux pour ces personnes :

- Garder l'enfant pour pouvoir assister à un entretien d'embauche ;
- Les horaires d'école et de travail ne sont pas coordonnés ;
- ...

Mais certains parents célibataires que nous avons rencontrés ont le sentiment qu'avoir un enfant les empêche de trouver un emploi car ils n'ont pas de solution de garde, ou n'imaginent pas une organisation compatible avec le fait de travailler.

Ils formulent le souhait de pouvoir être accompagnés dans la recherche d'un travail compatible avec leur vécu personnel. Ils pensent qu'un accompagnement extérieur pourrait les soutenir dans la réflexion.

Nous en revenons au premier point qui révèle que les services présents sur le territoire sont peu connus, et donc ces parents n'ont peut-être pas connaissance qu'ils peuvent être aidés dans ces lieux.

[Saint-Georges-sur-Meuse, un lieu riche en opportunités... mais pour qui ?](#)

La commune est un lieu stratégique de mobilité qui ouvre de nombreuses voies à l'obtention d'un emploi. Les opportunités d'emploi croissent avec le développement économique autour de l'axe autoroutier E42. Ce même axe permet aux habitants de rejoindre en 10 minutes les zones industrielles de Flémalle et de Villers-le-Bouillet mais aussi l'aéroport de Bierset. N'oublions pas la société située à La Mallieue et les bords de Meuse (Amay, Engis). Si on étend le rayon à 20 minutes de trajet, on peut atteindre les entités de Grâce-Hollogne, Waremme, Huy, Seraing et même le centre-ville de Liège. En regroupant toutes ces possibilités, il y a de nombreuses opportunités qui s'offrent à toutes les qualifications.

Cependant, ce constat n'est applicable qu'aux personnes véhiculées. La réalité est plus complexe pour les personnes se déplaçant transports en commun. Nous l'aborderons en détail dans la thématique 5, mais l'ensemble de la commune n'est pas relié par une ligne de bus et les communes de Waremme et Villers-le-Bouillet sont inaccessibles par ces transports. Les zones qui étaient accessibles en une vingtaine de minutes, deviennent, au minimum, 1h de trajet avec parfois des changements de ligne. Nous ne prétendons pas que c'est impossible d'y accéder, mais cela se complexifie dès qu'un demandeur d'emploi n'est pas véhiculé.

Conclusion – Thématique 2

À la question :

Les habitants de Saint-Georges-sur-Meuse, en âge de travailler et sans emploi, ont-ils connaissance et accès aux aides et services qui facilitent l'entrée sur le marché du travail ? Est-ce qu'habiter le territoire est un frein à l'obtention d'un emploi ?

Nous pouvons répondre que le public-cible a une faible connaissance des services et aides qui peuvent leur faciliter l'accès à un emploi. Cela peut s'expliquer du fait de leur absence physique sur le territoire et d'une faible mise en avant auprès de nos citoyens.

Cette faible connaissance amène, chez certains citoyens, un sentiment de solitude face à la recherche d'emploi qui se manifeste de deux manières : un isolement social et des situations de tâtonnements dans la recherche d'emploi. Ces citoyens manquent d'un accompagnement individualisé qui leur permettrait de définir un projet professionnel, que ce soit en formation, en orientation professionnelle, ...

À la seconde partie de la question, habiter à Saint-Georges-s/M offre de nombreuses opportunités d'emplois réparties sur plusieurs territoires facilement accessibles via le réseau routier, et donc aux personnes véhiculées. Cependant, pour les personnes qui se déplacent en transport en commun, les territoires desservis sont moindres, dont des pôles économiques importants qui sont plus difficilement accessibles, voire totalement inaccessibles.

Pour terminer, nous avons mis en avant la faible présence de services d'aide à l'emploi établis sur le territoire que ce soit en termes de locaux, ou même de permanences délocalisées.

THÉMATIQUE 3 : LOGEMENT ET ÉNERGIE

La question de départ de notre réflexion est :

À Saint-Georges-sur-Meuse, les citoyens ont-ils accès à des aides et services qui leur permettent de vivre dans un logement salubre, en bon état et qui a une consommation d'énergie dans la moyenne pour une utilisation normale ?

Analyse des réponses au questionnaire

Afin d'y répondre, nous avons envoyé un questionnaire à l'ensemble de la population pour lequel nous avons reçu 174 réponses.

Les résultats présentés ci-dessous doivent être appréhendés avec prudence. Le « public fragilisé » a faiblement répondu à l'enquête puisque 3% des répondants bénéficient du tarif social et que 84% sont propriétaires de leur logement. Cependant, les réponses nous permettent de comprendre certaines notions par rapport à l'utilisation de l'énergie.

Comparer les contrats, pas encore un réflexe

Parmi les répondants, 74% n'ont pas changé de contrat d'énergie depuis plus de 2 ans et il y a autant de contrats fixes que de contrats variables.

Les prix des énergies ont fortement évolué ces dernières années, avec des périodes d'augmentation et de diminution fréquentes. Les contrats ne s'adaptent pas systématiquement à ces fluctuations, les fournisseurs proposant parfois de nouvelles offres plus « avantageuses » sans les suggérer à leurs clients. De plus, comparer les différents contrats proposés par les fournisseurs est un conseil pour économiser sur la facture d'énergie, les contrats variables étant moins chers que les contrats fixes. Même si on préfère la sécurité d'un prix fixe, il existe peut-être des contrats plus avantageux que l'offre souscrite il y a deux ans.

Pourtant, 80% des répondants ont connaissance de la procédure et des outils qui aident à la comparaison, mais seulement 38% trouvent cela intéressant. 29% préfèrent rester chez un fournisseur qu'ils connaissent, 12% n'ont pas confiance et 10% ne sont pas intéressés par la démarche. On note tout de même que 8% aimeraient essayer, mais n'arrivent pas à le faire eux-mêmes.

Le réflexe de comparer les offres a émergé avec la crise énergétique de 2021-22, c'est donc très récent. On peut supposer qu'il faut du temps pour atténuer les craintes autour de la démarche qui reste sans engagement. Le fait de comparer n'implique pas de contracter un contrat, le consommateur reste maître. Une raison qui peut expliquer cette crainte est que les plateformes demandent à encoder des informations personnelles sur internet, ce qui peut représenter un frein supplémentaire.

Les aides locales plutôt connues

En moyenne, 80% des répondants ont connaissance des services de la commune qui peuvent apporter une aide en matière d'énergie. Même si c'est une grande majorité, ça signifie également qu'un cinquième des répondants ignorent que le CPAS peut les aider face à une difficulté.

Ces aides sont importantes car il s'agit d'un contact humain, qui peut amener plus de confiance que des démarches informatiques. De plus, l'expérience des professionnels permet d'analyser la situation des personnes et leur expliquer les différentes aides possibles. Ça ouvre les possibilités d'aides qui auraient été, peut-être, plus restreintes si les personnes avaient effectué les recherches d'elles-mêmes.

La relation de confiance que peut amener un professionnel fait lien avec le point détaillé précédemment, où le manque de confiance impliquait que les personnes ne comparaient les différentes offres d'énergie.

État de l'offre de service

Concrètement, les aides locales représentent un conseiller énergie engagé à 4/5 ETP et une assistante sociale au CPAS qui y consacre 0.5 ETP. Le conseiller énergie a dans ses missions la sensibilisation des citoyens mais son rôle principal est orienté vers la consommation énergétique des bâtiments communaux. L'assistante sociale, quant à elle, a un agenda chargé en rendez-vous. C'est-à-dire que si demain, la demande d'aide ou de conseil venait à exploser, l'offre actuelle sur la commune ne pourrait pas suffire à répondre à toutes les demandes. Signalons également que les guichets énergie, point de référence pour plusieurs communes, sont difficilement accessibles du fait d'un nombre important de demandes.

Si on élargit l'offre de services au logement de manière générale, on constate que le territoire est pauvre à ce niveau-là. Les assistantes sociales du CPAS sont de plus en plus confrontées à des problématiques liées au logement (insalubrité, relation propriétaire-locataire, préparer une visite de logement, ...) et n'ont pas toujours les réponses à apporter aux citoyens.

Conclusion – Thématique 3

En réponse à la question :

À Saint-Georges-sur-Meuse, les citoyens ont-ils accès à des aides et services qui leur permettent de vivre dans un logement salubre, en bon état et qui a une consommation d'énergie dans la moyenne pour une utilisation normale ?

On peut dire que des aides existent sur la commune de Saint-Georges-sur-Meuse pour soutenir les citoyens dans le domaine de l'énergie, mais que leur capacité d'accueil est limitée. Si le nombre de demandes venait à augmenter, à la suite de campagnes de communication ou d'une aggravation de la crise énergétique, il faut avoir conscience que les services actuels ne pourraient pas répondre, efficacement, à cette croissance.

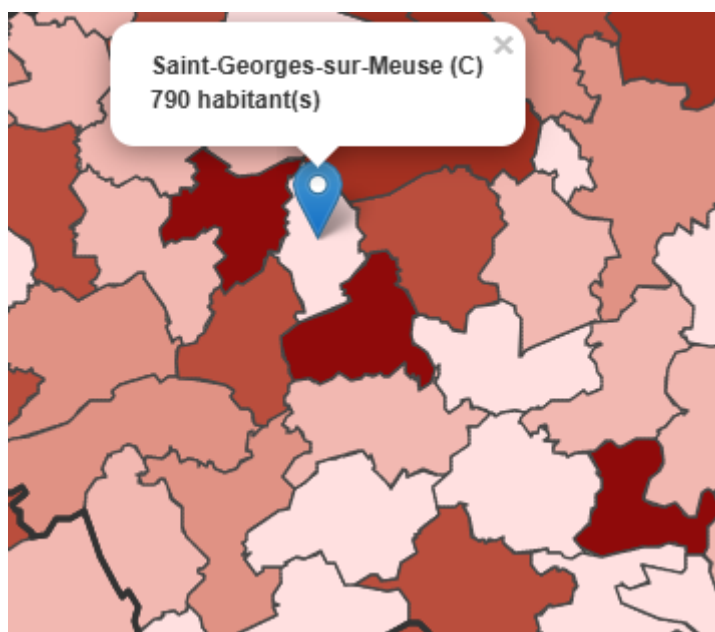
Cependant, quand on aborde le logement dans sa globalité, qui couvre la recherche de logement jusqu'à la relation propriétaire-locataire, on note une absence de service sur territoire. Une demande est bien présente, bien que non quantifiée, car les citoyens se tournent vers le service social général du CPAS pour trouver des réponses, mais les assistantes sociales manquent parfois d'outils pour y répondre efficacement.

THÉMATIQUE 4 : ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ

« La notion d'accessibilité fait référence à la facilité avec laquelle la population peut accéder aux services de santé en termes de distance (répartition géographique), de coût, de temps et de disponibilité du personnel. C'est une condition préalable à la mise en place d'un système de santé efficace et de qualité. » (www.belgium.be, consulté en janvier 2025).

Dans le cadre de ce diagnostic de cohésion sociale, nous allons nous concentrer sur l'aspect distance pour lequel il est facile de disposer d'indicateurs pour le territoire. On remarque que la commune de Saint-Georges-sur-Meuse dispose d'une offre en soins de santé très complète avec 3 centres médicaux (dont un spécialisé dans les maladies du dos) et plusieurs professionnels libéralisés.

Au 31 décembre 2023, la commune de Saint-Georges-sur-Meuse comptait 1 médecin généraliste pour 790 habitants, ce qui est une situation très favorable par rapport à la moyenne wallonne (1/1086 habitants) et le territoire se distingue de ses communes limitrophes bien moins desservies. Sur le schéma ci-dessous, plus l'entité est claire, plus la situation est favorable :



Nous le disions, l'offre sur la commune en soins de santé est très complète, voici les services accessibles sur le territoire (non exhaustif) :

Bandagisterie	Luminothérapie
Cardiologie	Neuropsychologie
Chirurgie esthétique	Ostéopathie
Chirurgie orthopédique	Pédiatrie
Diététicien·ne	Pédicure
Gynécologie	Podologie
Hypnothérapie	Psychologie
Infirmier·ière à domicile	Psychomotricienne
Kinésithérapie	Relaxothérapie
Kinésithérapie du sport	Sage-femme
Kinésithérapie pédiatrique	Urologie
Logopédie	

Ces services sont situés principalement au nord du territoire, aux abords de l'axe autoroutier E42. Aucune ligne de bus ne relie directement le sud, c'est-à-dire La Mallieue, à ces services. Ils sont cependant accessibles en voiture en maximum 10 minutes et le Plan de Cohésion Sociale organise un service de transport à finalité sociale qui permet le déplacement vers les centres médicaux et autres professionnels de la santé.

La situation de la commune permet aux citoyens d'accéder à 5 hôpitaux entre 15 et 30 minutes de route en voiture. L'accès via la mobilité douce est plus compliqué, mais possible.

Si l'accès aux soins de santé, de manière générale, est favorable, nous notons toutefois une nuance concernant les soins de santé mentale. En effet, la commune dénombre moins de cinq psychologues dont aucun ne fait partie du dispositif « Psy 1^{ère} ligne ». Saint-Georges-sur-Meuse est d'ailleurs une des rares communes absentes de ce dispositif.

Les soins psychologiques dans la première ligne, ou « Psy 1^{ère} ligne » s'adressent aux personnes vulnérables en termes de bien-être psychologique. L'objectif est de permettre une intervention rapide dès les premiers signes de mal-être grâce à un réseau de psychologues conventionnés. La première séance est gratuite et les suivantes sont remboursées par la mutuelle (le nombre de séances prises en charge dépend du problème rencontré). L'intervention du psychologue peut être individuelle ou collective.

Le territoire accueille également une antenne d'Openado qui est une aide psychologique de première ligne pour les moins de 26 ans et qui dépend de la Province de Liège. L'impact de cette antenne est difficilement évaluable et sa pérennité incertaine. Après une rencontre avec les acteurs de l'enfance et de la jeunesse de la commune, il a été mis en avant que les missions d'Openado sont méconnues et que les acteurs n'orientent pas leurs jeunes vers cette antenne quand ils détectent des difficultés psychologiques.

Enfin, la commune n'héberge aucun bureau de mutualité. Pour se rendre dans un lieu physique, selon les mutuelles, il faut se rendre à Flémalle, Huy, Liège ou Amay (pour les plus proches).

Cependant, des boîtes sont installées sur le territoire afin que les affiliés puissent y déposer leurs documents sans effectuer de longs déplacements.

Conclusion – Thématique 4

En conclusion l'accès aux soins de santé généraux est un point fort de la commune tandis que l'accès aux soins de santé mentale sur le territoire est plus restreint.

THÉMATIQUE 5 : MOBILITÉ

L'objectif de cette section est de rendre compte des possibilités de mobilité via le réseau de transports en commun. Il n'est pas question d'établir un état des voiries, trottoirs, circulation, etc.... car ce n'est pas une compétence du Plan de Cohésion Sociale.

Nous l'avons expliqué précédemment, Saint-Georges-sur-Meuse est une commune stratégique pour toute personne disposant d'un véhicule grâce à l'autoroute E42 qui permet aux citoyens d'accéder aisément à différents pôles économiques, touristiques, de loisirs, etc... Une nuance doit tout de même être apportée : plus on se rapproche du hameau de La Mallieue, plus l'accès à l'autoroute est éloigné. Pour les habitants du bord de Meuse, il faut compter 10 à 15 minutes pour rejoindre l'autoroute, ce qui marque à nouveau l'isolement de ce hameau.

Au niveau des trains, le territoire n'a pas de gare ferroviaire, mais 3 communes limitrophes en disposent et ces gares sont accessibles en 10-15 minutes en voiture (Engis, Flémalle, Amay).

La commune de Saint-Georges-s/M est traversée par 5 lignes de bus que nous allons succinctement présenter :

La **ligne 47** relie Stockay à Jemeppe-sur-Meuse avec un bus, en moyenne, toutes les heures. Quatorze arrêts sont répartis entre Stockay, Saint-Georges Centre et Sur-les-Bois. La ligne traverse les communes de Flémalle et Seraing en desservant leur centre économique.

La **ligne 85** effectue le trajet Liège-Huy avec une moyenne de passage d'1h à 1h30 selon les moments des journées. Avec ses 27 arrêts, les hameaux de Dommartin, Stockay, Saint-Georges Centre et Yernawe sont desservis. Les communes traversées par la ligne sont Liège, Montegnée, Grâce-Hollogne, Bierset, Verlaine, Amay, Ampsin et Huy. À noter que le bus ne circule pas le week-end.

La **ligne 86** relie Jemeppe-sur-Meuse et Verlaine en traversant Grâce-Hollogne, les hauteurs de Flémalle, et Saint-Georges-sur-Meuse (Dommartin, Stockay en 11 arrêts). La fréquence des bus est en moyenne de 1h-1h30 selon la période.

La **ligne 185** relie Chapon-Seraing et l'Abbaye de Flône (Amay) avec des bus disponibles toutes les heures (en moyenne) qui desservent Verlaine, les Awirs, Engis, Hermalle-sous-Huy et Amay (jusque Flône). À Saint-Georges-sur-Meuse, 13 arrêts sont possibles à Saint-Georges Centre, Stockay, Sur-les-Bois et La Mallieue. C'est d'ailleurs la seule ligne de bus qui traverse La Mallieue.

La **Ligne 245** dessert Saint-Georges-sur-Meuse uniquement le matin à 7h vers Waremme et 3 bus l'après-midi pour le retour à partir de 13h jusqu'à 17h. C'est une extension de la liaison Waremme-Verlaine qui ne circule qu'en semaine. Les autres communes desservies sont Seraing-le-Château, Haneffe, Donceel et Faimés.

Si on revient au transport ferroviaire, l'accès aux gares d'Engis et de Flémalle est possible via les lignes 47 et 185 qui ont un passage (en moyenne) toutes les heures sur le territoire.

Conclusion - Thématique 5

Si la commune a une desserte en transports en commun qui permet d'accéder à des pôles urbains et socio-économiques, on remarque que l'accès au réseau pour l'ensemble des hameaux est inégal. Par exemple, les habitants de Dommartin ne sont pas desservis par la ligne 47, qui permet de se rendre à Flémalle ou à Seraing. À l'inverse, les habitants de Stockay ont l'opportunité d'emprunter l'ensemble du réseau puisque toutes les lignes y convergent. Enfin, le hameau de La Mallieue ne voit qu'une seule ligne traverser ses routes pour relier l'Abbaye de Flône à Chapon-Seraing. C'est une opportunité pour les habitants d'accéder au centre de la commune en une trentaine de minutes, ce qui est conséquent pour un trajet au sein même d'un territoire.

Deux pôles économiques stratégiques ne sont pas, ou très rarement, accessibles via les transports en commun : Waremme n'a qu'une seule ligne qui y accède, et Villers-le-Bouillet est inaccessible en bus. Ces deux communes offrent de nombreuses opportunités d'emplois de faible qualification mais pour lesquelles une personne sans voiture y aurait difficilement accès.

CONCLUSION

Ce diagnostic de cohésion sociale a détaillé 5 thématiques et a mobilisé plusieurs sources d'informations pour y répondre, dont la consultation des citoyens de Saint-Georges-sur-Meuse.

Si le lecteur doit retenir une information de ce diagnostic, ce serait la faible connaissance des citoyens de ce qui existe sur le territoire communal. Que ce soient des activités qui concernent les personnes âgées ou les aides à l'emploi, le travail met en avant que les habitants ne mobilisent pas des aides ou des actions qui peuvent répondre à leurs besoins car ils ignorent leur existence.

Saint-Georges-sur-Meuse est un territoire en plein développement économique, urbain et démographique qui offre à ses résidents un emplacement stratégique. Ce document met en avant les nombreuses facilités qui existent notamment en mobilité et en soins de santé. Mais cette vérité s'applique si on dispose d'un véhicule, la réalité est plus complexe, mais pas impossible, si on se déplace uniquement en transports en commun.

Les habitants souhaitent que leur commune se développe du point de vue de la cohésion sociale pour faciliter leur quotidien, que ce soit pour rompre un isolement social ou trouver un emploi.

Nous nous sommes rendu compte que ces deux thèmes, cités précédemment, sont deux préoccupations de nos citoyens, tandis que la thématique de l'énergie, du logement, semble moins problématique (au regard des informations récoltés lors de ce rapport). Ça ne signifie pas que des situations de précarité énergétique ou de mal-logement n'existent pas, mais elles ne prédominent pas par rapport à d'autres préoccupations.

Au terme de ce travail, les équipes du Plan de Cohésion Sociale (PCS) vont pouvoir formuler des recommandations au Collège Communal pour la rédaction du prochain PCS, et de manière générale, pour les futures politiques sociales à mettre en place sur le territoire.

Pour clore ce document, nous rappelons qu'il n'a pas de valeur scientifique car les moyens mis à disposition n'étaient pas suffisants pour questionner des échantillons représentatifs par exemple. Il a toujours eu prétention d'exploration du territoire afin de récolter des informations directement auprès des citoyens. C'est la première démarche de ce type pour la rédaction d'un Plan de Cohésion Sociale et il est certain qu'elle sera améliorée lors des prochaines tentatives. Car nous pouvons assurer que la consultation des citoyens pour construire nos actions sera intégrée dans nos méthodes de travail afin que nos actions soient les plus pertinentes possibles. Au fur et à mesure de nos tentatives, il est certain que cette démarche tendra à se professionnaliser davantage.

Nous vous remercions pour le temps consacré à la lecture de ce document.